
BMX CLUB GENEVE



Complément d'informations 4ème manche CDL 2022 Genève



Nous vous prions de bien vouloir noter les changements suivants pour la course à venir par rapport à l'organisation habituelle.

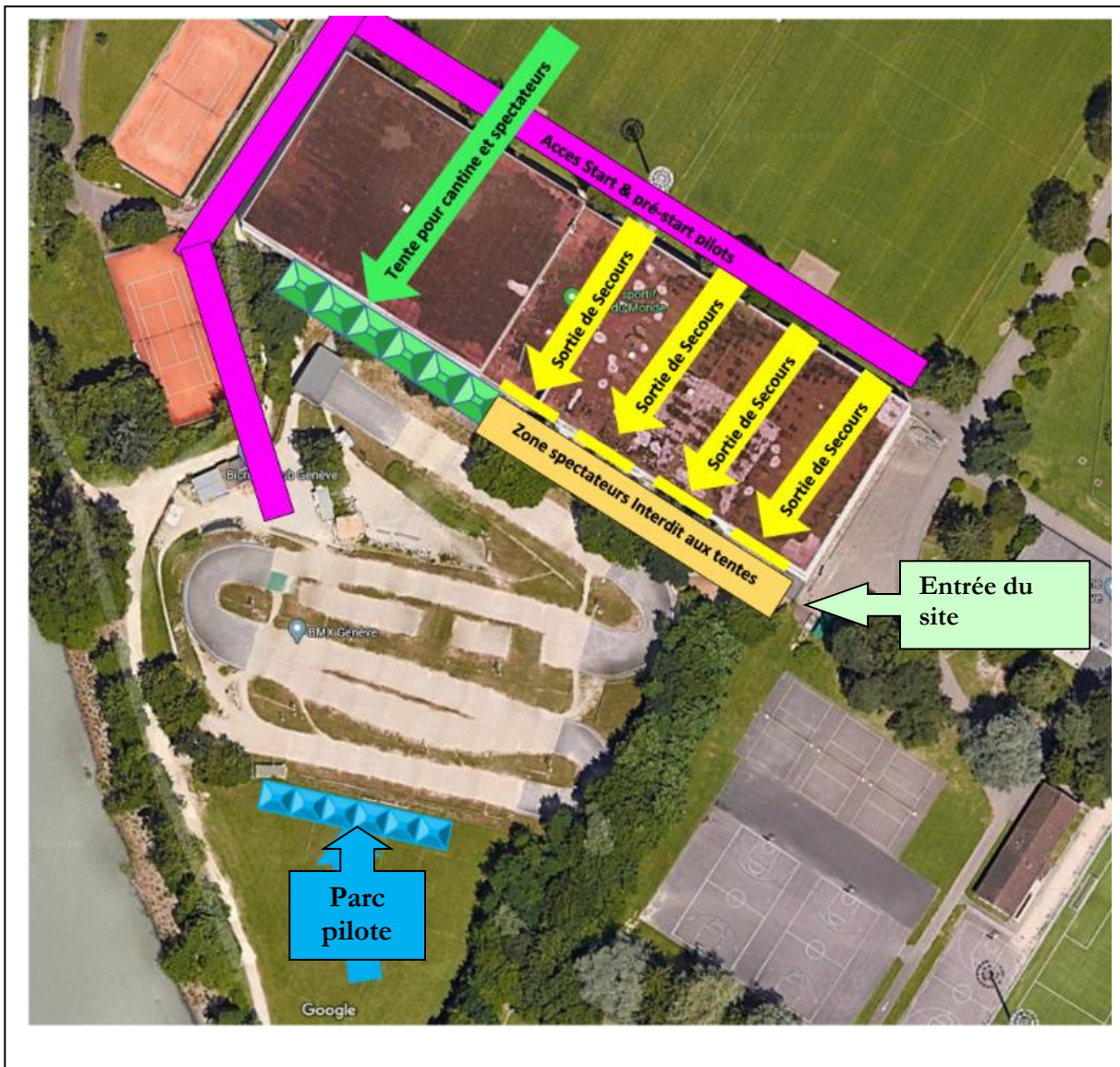
- **Camping payant** (10frs) et ouverture à partir du samedi à 8h.
- Les Parkings des centres sportifs du Bout-du-monde et de Vessy sont désormais payants (horodateurs 24/24 - 7/7)
- **Possibilité de payer en euro**, mais le retour de la monnaie se fera en francs suisses.

✚ Plan de configuration du site de course

Je vous prie de prendre note de la configuration de la manifestation qui comprend:

la zone au sud du bâtiment sera **interdite aux tentes pilotes** et ne comprendra que la cantine et une zone réservées aux spectateurs.

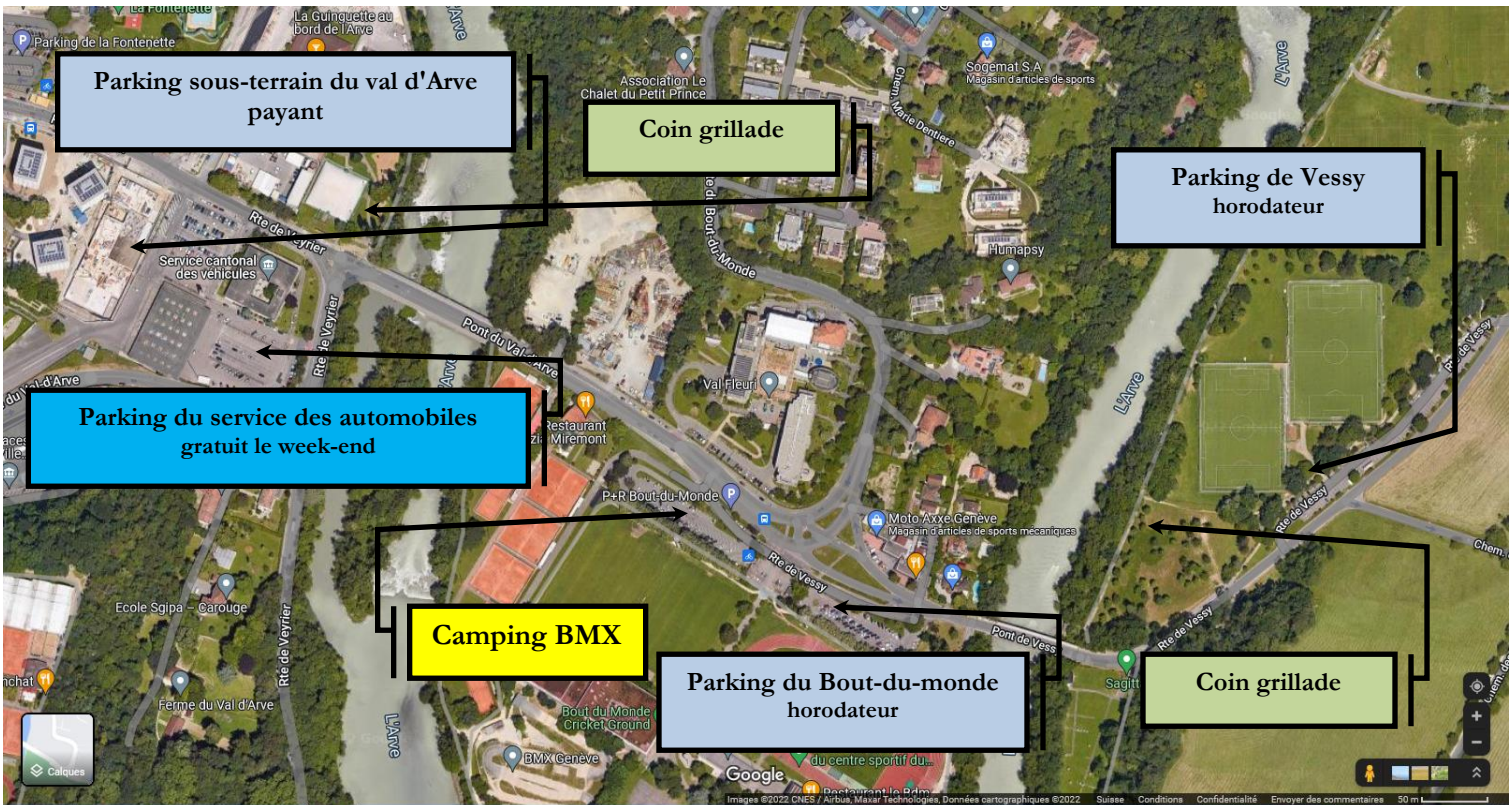
Le parc pilote se situera au sud de la piste, dans la zone gazonnée du "lancé du marteau"



Parkings

En raison de la décision du conseil d'état genevois de favoriser la "mobilité douce" et inciter les gens à utiliser les transports publics, **tous les parkings des centres sportifs du canton et de la ville seront désormais payants**. Cela concerne surtout les parkings du stade du Bout-du-Monde et de Vessy. Les tarifs pratiqués sont importants surtout pour un stationnement prolongé. Possibilité de régler avec carte bancaire ou autres.

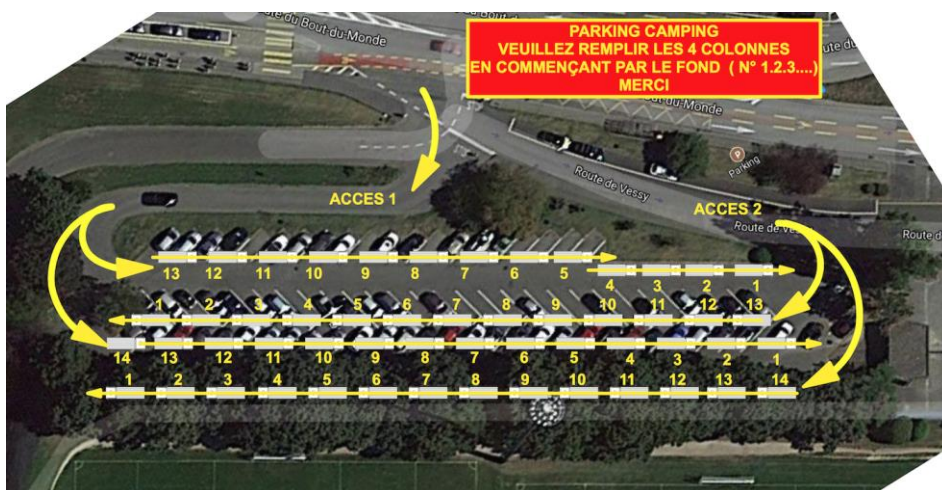
Le premier parking non payant le week-end se trouve sur le site du service des automobiles à Carouge. (voir le plan)



Camping

Camping à proximité de la piste avec électricité fournie. Comme les parkings sont dorénavant payants, la ville de Genève n'est plus en mesure de mettre à disposition **gratuitement** la partie ouest, mais reste ouverte à la location sous certaines strictes conditions et au prix de 4200 frs au frais de l'organisateur.

- **Le camping ne sera ouvert qu'à partir du samedi matin à 8h.** (début de la location)
- La ville sera particulièrement sensible au respect de la disposition des caravanes comme indiqué ci-dessous. et le respect des couloirs de sécurité, d'au moins 3mètres, en cas d'urgence.
- La ville rend attentif également sur l'interdiction de faire des "grillades" sur le site du camping. (il existe 2 coins à grillade répertoriés sur le plan ci-dessus.)



C'est pourquoi le club a été contraint de demander à chaque campeur, **une contribution de 10 frs cash**, encaissée lors de l'arrivée sur site.

Un récépissé vous sera fourni lors du paiement et celui-ci devra être disposé sur le tableau de bord.

En cas de non respect de ses conditions, le club pourrait **se voir interdire la mise à disposition du camping** lors de prochaines manifestations de BMX

Adresse de la piste

Centre sportif du Bout-du-monde

Route de Vessy 12

1206 Genève

Coordonnées GPS 46° 10.848' N et 6° 9°.276' E